

Le débroussaillage, un outil efficace pour prévenir les incendies

Près de 80 % des incendies commencent à moins de 50 mètres de zone d'activité humaine. L'obligation de débroussaillage sur 50 m autour d'une installation sert ainsi à plusieurs choses : ralentir la progression du feu en évitant que les plantes soient trop proches les unes des autres, faciliter l'intervention des secours en cas de départ de feu, et réduire la puissance des flammes en limitant la quantité de végétation pouvant brûler.

